

DEMANDE DATE D'AUDIENCE CORRECTIONNELLE

Expéditeur : **André LABORIE (laboriandr@yahoo.fr)**

À : **aud.tgi-toulouse@justice.fr**

Date : **samedi 23 février 2019 à 08:51 UTC+1**

Monsieur LABORIE André

Le 23 février 2019

N° 2 rue de la forge

31650 Saint Orens.

« Courrier transfert »

Tél : 06-50-51-75-39

Mail : laboriandr@yahoo.fr

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

PS : « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants, le transfert du courrier est effectué au CCAS de Saint Orens N° 2 rue ROSA PARC 31650 Saint Orens : article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable.**

Monsieur le Procureur de la République

Service audiencement.

Greffe chambres correctionnelles.

T.G.I de Toulouse.

2 allées Jules Guesdes.

31000 Toulouse

Mail : aud.tgi-toulouse@justice.fr

Objet : *Demande date d'audience correctionnelle devant le T.G.I de Toulouse,*

Soit : *Citation par voie d'action à l'encontre de :*

- Maître Philippe GOURBAL Avocats au Barreau de TOULOUSE, Résidence Agora 2 Chemin Henri Bosco, 31000 Toulouse. :
- Maître MARTINS-MONTEILLET Frédéric Avocat au Barreau de Toulouse, 12 BIS Rue de la Sainte-Famille, 31200 Toulouse



CIT Gourbal & Monteillet der.pdf

667.6kB

Dema audie 26 fevrier 2019.pdf

153.7kB